REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-479 DU 26 AOUT 2008

Chargeant Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) de l'intérim de Monsieur TCHALA SARE Késsilé, Ministre de la Santé pour compter du 27 au 30 Août 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Pour compter du **27 au 30 Août 2008, Monsieur Emmanuel TIANDO,** Ministre du Travail et de la Fonction Publique

(MTFP) est chargé de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**,

Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 août 2008

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2- SGG 4 - MINISTERES 26 - J.O. 1